/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-166 du 21 Mai 1996

Portant approbation du Budget prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'OUEME.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

VU le Décret N° 84-62 du 27 Janvier 1984 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

SUR Rapport du Ministre du Développement Rural ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance 24 Avril 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'OUEME tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH

le Ministre du Développement Rural,

Jérôme SACCA KINA.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 PMCAGRI 4 MPREPE-MDR-MF 12 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 DGBM 1 DCOF 1 DGID-DGDDI 2 DGTCP 1 INSAE 1 UNB-FASJEP-ENA 3 IGAA-DLC 2 GCONB 1 JORB 1.-